

## Projet d'aménagement de nouvelles infrastructures d'observation PA2 Maison de l'Estuaire

### ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DU PPRL

Je soussigné Pascal DESPLANQUES Architecte DPLG et co-gérant de la SARL ATELIER BETTINGER DESPLANQUES Atteste que la conception du projet des observatoires prend en compte le Plan de Prévention des Risques Littoraux de la plaine alluviale Nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine – du Havre à Tancarville.

**Zone verte :** Les constructions nécessaires à la gestion et à l'entretien de la réserve naturelle et aux pratiques agricoles sont autorisées, sous prescriptions. La zone verte comprend également une bande d'inconstructibilité liée à une bande de précaution relative à la digue nord de l'estuaire de la Seine.

Non aggravation du risque\*

Tout projet autorisé doit assurer la sécurité des personnes et des biens.

#### 9.1.2 Dispositions complémentaires applicables à la bande de précaution de la digue nord de l'estuaire de la Seine

**En complément des dispositions applicables en zone vert foncé, les projets nouveaux situés dans la bande de précaution de la digue nord de l'estuaire de la Seine sont autorisés, exceptés :**

- Les constructions annexes\*, jointives ou non, non habitables, limitées à une emprise au sol\* de 20 m<sup>2</sup> contiguës ou non aux bâtiments existants\* ;
- Les structures légères\* (abris de jardin, abri à bois, carports) dans la limite de 20 m<sup>2</sup> d'emprise au sol\*, qu'ils soient privés ou collectifs peuvent se faire au niveau du terrain naturel\* ;

#### 9.3.6 Les constructions liées aux activités de la réserve naturelle nationale de l'estuaire\* de la Seine (RNNES)

**En complément des règles définies au chapitre « les projets nouveaux\* » valables pour l'ensemble des projets nouveaux\* et sauf mention contraire, en intégrant les dispositions communes et en intégrant les conditions particulières suivantes, sont autorisés :**

- Les constructions, nécessaires à l'observation du milieu naturel (observatoire ornithologique...);

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Au Havre, le 30/09/2022.

atelier bettinger  
desplanques architectes  
1 RUE JACQUES LOUER  
76600 LE HAVRE